



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enfouissement du réseau électrique

Question écrite n° 27099

Texte de la question

Mme Aude Luquet appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la nécessité d'enfouir le réseau électrique français. A chaque tempête importante, des milliers de français se retrouvent privés d'électricité, le plus souvent à cause de la chute d'un arbre sur des lignes électriques aériennes. Sur les 12 derniers mois cela représente près d'un million de personnes touchées. Face à la multiplication des épisodes venteux et à l'augmentation de leur intensité, on peut craindre que les ruptures de câbles soient amenées à augmenter, tout comme le nombre de personnes impactées. La question de l'enfouissement du réseau électrique se pose alors. La France est loin de certains voisins européens puisque 47 % des lignes basse tension sont enfouies, contre 89 % en Allemagne et 100 % pour les Pays-Bas. Ainsi elle lui demande si la France entend améliorer son taux d'enfouissement du réseau électrique et dans quels délais.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27099

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2020](#), page 1649

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)